



## Commune de Vérossaz

### ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024

<b>Présidence</b>	:	Mme Muriel Favre, présidente
<b>Conseil</b>	:	Mme Catherine Buchet Bulliard, vice-présidente Mme Gabrielle Rey, conseillère Mme Fabienne Robert-Nicoud, conseillère M. Florian Monnay, conseiller
<b>Secrétaire</b>	:	Mme Damaris Pirolet
<b>Caissière</b>	:	Mme Isabelle Clerc

Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux citoyens présents, la Présidente déclare l'assemblée primaire municipale ouverte. Elle précise qu'elle a été convoquée dans les délais légaux, soit 20 jours avant la date de la séance par affichage au pilier public.

Elle salue tout particulièrement les membres du nouveau conseil qui sont présents ce soir.

Elle demande à Mme Catherine Daurelle de fonctionner comme scrutatrice.

La liste des présences comprend 48 citoyennes et citoyens.

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

#### **1. Procès-verbal de l'Assemblée du 16 décembre 2024**

Le PV de l'assemblée primaire du 17 juin 2024 est approuvé par vote à main levée, sans avis contraire ni abstention.

#### **2. Planification financière 2025-2028 – présentation**

La Présidente présente la planification financière pour 2025-2028

#### **3. Remplacement conduite Chalabagne-Orsex – CHF 1'000'000.- HT**

Alexandre Fourrier du bureau RWB présente le projet de remplacement de la conduite Chalabagne - Orsex. Certains ouvrages sur ce réseau (réservoir, conduites et captages notamment) ont déjà été renouvelés récemment. La conduite Chalabagne-Orsex dont il est question date de 1957. Elle est ancienne, fragile et sous-dimensionnée par rapport au reste du réseau. Il est donc important de la remplacer en adaptant le diamètre afin de permettre un acheminement d'eau plus important vers le réservoir.

##### **Détails du projet :**

Tronçon 1 – 2025 :

- Renouvellement et redimensionnement de la conduite eau-potable existante
- Démolition des chambres inutiles
- Remplacement de la chambre existante de la Trontchia

Tronçon 2 – 2025 :

- Renouvellement et redimensionnement de la conduite eau-potable existante
- Démolition des chambres inutiles
- Remplacement de la chambre existante de Chalabagne

Tronçon 3 – 2026 :

- Renouvellement et redimensionnement de la conduite eau-potable existante

### **Budget global du projet :**

Total : CHF 1'576'000 HT

- Environ CHF 1'075'000 HT sur 2025
- Environ CHF 501'000 HT sur 2026

La Présidente précise qu'il s'agit de montants estimatifs et qu'il est très difficile d'articuler des chiffres précis à ce jour, raison pour laquelle un montant rond de CHF 1'000'000.- a été inscrit au budget 2025. D'autre part, il est difficile d'estimer précisément le montant des travaux qui pourront réellement être réalisés en 2025 compte tenu de la durée variable de certaines démarches administratives (mise à l'enquête, appels d'offres, etc.).

L'assemblée primaire valide le budget 2025 du remplacement de la conduite Chalabagne-Orsex pour un montant de CHF 1'000'000.- HT, avec une abstention.

### **4. Réfection des conduites – Vézenaux – CHF 280'000.- HT**

Il s'agit du renouvellement des réseaux eaux-usées et eaux-claires de Vézenaux dans le cadre de l'arrêt de la STEP de Daviaz.

Dans le montant de CHF 280'000.- estimé par le bureau Sollertia sont compris :

- Les prestations de spécialistes : passage caméras, établissements de servitudes et relevés des raccordements privés.
- Les réfections localisées de chambres et de collecteurs d'eaux usées par projet d'opportunité – travaux chiffrés, réalisés et suivis par le bureau Sollertia.
- Divers investissements futurs dont le financement exact dépend d'une clé de répartition actuellement en discussion avec Massongex, soit :
  - Déconstruction STEP de Daviaz
  - Mises en séparatif

### **Questions :**

Pour quelle raison annoncer des montants HT (hors taxe) ? La TVA pouvant changer d'une année à l'autre, le bureau RWB a pour habitude d'articuler des montants HT, notamment pour des projets qui pourraient s'étendre sur plusieurs années.

Qu'en est-il du tronçon de la Poya ? Le bureau RWB est en train de travailler sur le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Il s'agit d'un rapport dans lequel seront détaillés tous les axes qui devront être renouvelés. Ont été mis au budget des montants pour des projets connus et aboutis. Concernant la Poya, la situation est connue de la commune et du bureau RWB (notamment le sous-dimensionnement de ce tronçon), mais il existe encore à ce stade trop d'inconnues pour articuler un budget précis. La situation est en cours d'analyse. Un fonds de roulement est toutefois prévu au budget pour le renouvellement du réseau afin de maintenir la valeur du réseau existant. Ce fonds permet de réparer ce qui a besoin de l'être.

La Présidente rappelle que le conseil communal est compétent pour engager jusqu'à 5% des dépenses brutes de la Commune. Tout montant supérieur doit être validé par l'assemblée primaire, ce qui est le cas de ces deux projets.

L'assemblée primaire valide le budget 2025 pour le renouvellement des réseaux eaux-usées et eaux-claires de Vézenaux pour un montant de CHF 280'000.-, avec une abstention.

### **5. Budget 2025 - présentation**

La Présidente présente le budget 2025.

### **Comptes de fonctionnement**

Administration générale

Charges : CHF 478'762.00 / Revenus : CHF 11'300.00

Suite à une hausse de la masse de travail dans l'administration, une augmentation du pourcentage du personnel administratif de 20 % a été budgétée ainsi qu'une augmentation du salaire de ce dernier. Le budget 2025 se monte donc à CHF 172'300.- contre CHF 160'500.- en 2024.

Le budget des débours des conseillers a été revu à la hausse, passant de CHF 7'200.- en 2024 à CHF 8'000.- en 2025.

Suite à la révision du portefeuille des assurances de la Commune et à la hausse des primes, le budget est de CHF 25'500.- pour 2025 (CHF 14'500.- en 2024).

### Sécurité publique

*Charges : CHF 176'990.00 / Revenus : CHF 51'000.00*

Les honoraires des curateurs sont passés de CHF 5'000.- en 2024 à 16'500.- au budget 2025 pour tenir compte de l'assainissement de la perte du Service de la Curatelle.

Un contrat d'entretien a été signé pour les hydrantes et un montant de CHF 12'000.- par an a été budgété pour les rénover/changer. Les autres charges et produits de ce service sont stables par rapport au budget 2024.

### Enseignement et formation

*Charges : CHF 1'083'874.00 / Revenus : CHF 32'600.00*

Il est prévu d'acheter divers matériels informatiques pour un montant de CHF 14'000.- (ordinateurs – lpad – portables). Cet investissement sera renouvelé en 2026.

Hausse de CHF 10'000.- à CHF 26'200.- des frais de conciergerie de l'école suite à l'acquisition entre autres de machines de nettoyage ;

Dans le cadre de l'entretien du bâtiment scolaire, le changement des stores solaires va générer une augmentation du budget de CHF 10'000.- à CHF 15'200.-.

### Culture, loisirs et culte

*Charges : CHF 141'105.00 / Revenus : CHF 7'050.00*

Frais d'entretien du terrain de foot du stade de Chatillon et de ses abords en hausse de CHF 4'300.- à CHF 12'500.- (comptes 2023). Tous les autres postes sont stables.

### Santé

*Charges : CHF 167'375.00 / Revenus : CHF -*

Notre participation au Home St-Jacques et au Tertianum La Venise est en légère hausse par rapport au budget 2024 pour être en adéquation avec les comptes 2023.

Le budget de participation aux frais dentaires scolaires est passé de CHF 15'000.- en 2023 à CHF 21'000.- en 2024. Les autres postes sont stables.

### Prévoyance sociale

*Charges : CHF 434'386.00 / Revenus : CHF 89'680.00*

Le nombre d'enfants fréquentant les différentes structures ayant augmenté, le budget de notre participation aux frais de l'UAPE et des garderies a cru respectivement de CHF 11'040.- et de CHF 10'200.- entre 2024 et 2025.

### Trafic

*Charges : CHF 482'840.00 / Revenus : CHF 4'150.00*

Pour 2025, notre participation aux frais d'entretien des routes cantonales est en baisse de CHF 160'000.- en 2024 à CHF 63'000.- en 2025 (chiffre transmis par l'État du Valais).

Compte tenu de l'accroissement de la charge de travail, un montant de CHF 8'000.- a été budgété pour augmenter le pourcentage du personnel des TP de 20 %.

Pour continuer à entretenir nos routes forestières, il est mis au budget CHF 70'000.-.

### Protection et aménagement de l'environnement

*Charges : CHF 620'890.00 / Revenus : CHF 577'540.00*

**Réseau d'eau :** Afin d'équilibrer ce poste qui doit être autofinancé, nous prélevons ce montant sur un compte de financements spéciaux « fonds eau potable » (perte prévisible CHF 187'540.-). Le compte au bilan y relatif devra être équilibré dans un délai de 7 ans, ce qui impliquera un nouveau règlement communal qui est en cours d'élaboration et sera soumis à votre approbation en 2025.

**Réseau d'égout :** Afin d'équilibrer ce poste qui doit être autofinancé (bénéfice CHF 8'970.-), nous attribuons ce montant sur un compte de financements spéciaux « fonds eaux usées ».

**Gestion des déchets :** Afin d'équilibrer ce poste qui doit être autofinancé (bénéfice CHF 5'935.-), nous attribuons ce montant sur un compte de financements spéciaux « gestion des déchets ».

**Correction des cours d'eau :** Concernant l'entretien des torrents, nous prévoyons des frais pour un montant de CHF 11'000.- et des subventions cantonales à hauteur de 50 %. Les autres charges de ce dicastère sont stables.

### Économie publique

Charges : CHF 27'070.00 / Revenus : CHF 800.00

Le budget s'améliore car l'amortissement du monorail d'accès à l'alpage du Véla (CHF 53'000.-) a été passé à 100 %. Les autres postes du budget 2025 sont similaires au budget 2024.

### Finances et Impôts

Charges : CHF 78'000.00 / Revenus : CHF 3'047'262.00

Le calcul des impôts des personnes physiques a été calculé de manière prudente et est en légère hausse par rapport au budget 2024 : + 5 % (augmentation du nombre de contribuables et augmentation des déductions fiscales prévues). La péréquation financière est en hausse par rapport au budget 2024 (CHF 46'385.-).

Les nouveaux montants budgétisés, fixés par le Canton, sont pour 2025 :

- Répartition du fonds de péréquation des ressources – CHF 540'963.-
- Répartition du fonds de compensation des charges – CHF 47'465.-
- Aide transitoire du fonds de compensation des cas de rigueur – CHF 17'264.-.

### **Récapitulation des comptes de fonctionnement :**

	Comptes de fonctionnement commune	BUDGET 2025		BUDGET 2024		COMPTES 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	478'762.00	11'300.00	502'050.00	19'300.00	513'116.85	19'218.40
1	Ordre et sécurité publics/défense	176'990.00	51'000.00	160'520.00	36'000.00	155'515.02	47'903.35
2	Formation	1'083'874.00	32'600.00	1'025'650.00	31'800.00	952'087.16	29'783.05
3	Culture, sport et loisirs, église	141'105.00	7'050.00	134'915.00	8'700.00	149'048.15	7'050.00
4	Santé	167'375.00		155'600.00		156'772.30	
5	Prévoyance sociale	434'386.00	89'680.00	404'770.00	89'800.00	380'195.28	68'668.80
6	Trafic et télécommunications	482'840.00	4'150.00	449'120.00	4'150.00	362'741.50	3334.55
7	Protection/aménagement environnement	620'890.00	577'540.00	569'290.00	513'900.00	627'743.67	575'910.97
8	Economie publique	27'070.00	800.00	80'100.00	800.00	26'704.00	800.00
9	Finances et impôts	78'000.00	3'047'262.00	72'000.00	2'906'387.00	377'557.90	2'988'992.42
		<b>3'691'292.00</b>	<b>3'821'382.00</b>	<b>3'554'015.00</b>	<b>3'610'837.00</b>	<b>3'701'481.83</b>	<b>3'741'661.54</b>
	<b>Résultats après amortissements</b>	<b>130'090.00 (bénéfice)</b>		<b>56'822.00 (bénéfice)</b>		<b>40'179.71 (bénéfice)</b>	

### **Comptes d'investissement**

Les investissements nets s'élèvent à CHF 1'956'000.-, soit investissements de CHF 2'185'000.- ./ taxes raccordement et subventions de CHF 229'000.-, dont les principaux éléments sont les suivants :

#### **FORMATION**

Entretien bâtiment scolaire

CHF 50'000.-

Réfection des murs extérieurs (CHF 50'000.-)

#### **LOISIRS**

Chemins pédestres CHF 105'000.-  
 Pose d'une nouvelle passerelle suspendue pour le chemin vers Mex – TDM (CHF 170'000.-)  
 Réfection chemin de la Poya (CHF 20'000.-)  
 ./ 50 % subvention cantonale (CHF 85'000.-)

S'agissant du projet de passerelle suspendue en remplacement du pont de la Teune (en direction de Mex), la Présidente précise que cet investissement se trouvait déjà au budget 2024 mais que les procédures cantonales n'ont pas permis la mise à l'enquête et début des travaux en 2024. Le canton a préavisé favorablement ce dossier en novembre 2024. La procédure formelle de mise à l'enquête interviendra en 2024.

Début 2024, la commune a été informée de l'intérêt du consortage de Ceintaneire pour un projet commun permettant le passage du bétail sur la parcelle pour rejoindre l'alpage de Ceintaneire depuis Vérossaz. La municipalité a informé le consortage que le projet pourrait être adapté en conséquence mais qu'une demande formelle ainsi qu'un descriptif du projet devait être transmis pour analyse. Le consortage a transmis la demande fin novembre 2024.

Compte tenu des problèmes sécuritaires que représente ce passage sur le Tour des Dents-du-Midi, le dossier a été transmis au canton, lequel a rendu un préavis positif sur le projet tel que déposé par la commune. La demande du consortage de Ceintaneire est arrivée trop tard pour l'intégrer au projet transmis au canton. Cet aspect sera donc traité par le prochain conseil, cas échéant.

## TRAFIC

Part à la construction route communale CHF 42'000.-  
 Montant déterminé par l'État du Valais

Réfection réseau routier CHF 48'000.-  
 Zone 30 – réaménagement (CHF 48'000.-)

Eclairage public CHF 105'000.-  
 Abaissement dynamique – Route des Bassex (CHF 60'000.-)  
 Réfection mâts et détecteurs – Vers les Gex / Véssenaux (CHF 15'000.-)  
 Mise en conformité passage piétons rte cantonale (CHF 30'000)

Réfection routes forestières CHF 36'000.-  
 Réfection routes forestières (CHF 100'000.-) ./ subvention cantonale (CHF 64'000.-)

## PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Entretien réseau d'eau CHF 100'000.-  
 Renouvellement réseau < 125 mm

Réfection conduite – réseau de distribution CHF 180'000.-  
 Maillage conduite des Haussex

Réfection conduite – réseau d'adduction CHF 1'000'000.-  
 Réseau de Chalabagne-Orsex

PGEE, Futurostep et réseau d'égouts CHF 320'000.-  
 PGEE – Etablissement (CHF 40'000.--)  
 Réfection conduite Véssenaux (CHF 280'000.--)

./ Taxe de raccordement eau et égout CHF - 60'000.-

Aménagement du territoire - PAZ-RCCZ CHF 30'000.-  
 Honoraires (CHF 50'000.--) ./ subvention cantonale (CHF 20'000.-)

## 6. Décisions fiscales 2025

Aucune modification, soit :

- Indexation des revenus imposables : 153 %
- Coefficient applicable aux taux prévus aux art. 178 et 179 LF : 1.3
- Montant de l'impôt personnel (art. 177 LF) : CHF 20.-
- Montant de la taxe sur les chiens (art. 182, al. 1 LF) : CHF 150.-

## 7. Approbation du budget, des décisions fiscales et de la planification financière

L'assemblée primaire accepte la planification financière, le budget 2025 et les décisions fiscales, sans abstention et sans avis contraire.

## 8. Informations 2ème semestre 2024

### Administration générale

La Présidente informe l'assemblée que compte tenu d'une incapacité de travail de Mme Leticia Aubert en cette fin d'année et d'une absence prévue pour le mois de janvier, Mme Anne Felley a été engagée en intérim pour alléger le personnel administratif jusqu'à fin janvier 2025.

### Services industriels et traitement des déchets / Catherine Buchet-Bulliard

Voici les tâches principales qui ont été exécutées durant ce deuxième semestre 2024 pour les services industriels :

- Divers travaux de mises en séparatif et de déviation lors de construction
- Réfection de plusieurs chambres, couvercles etc.
- Préparation de la mise à l'enquête Chalabagne – Orsex
- Inspection des chambres sur la partie basse de la Commune pour les EC et EU (Haussex, Cardelet, Bassex -> Poya)
- Préparation du PGEE (plan général d'évacuation des eaux)
- Règlement de l'eau déposé au Canton et chez M. Prix
- Rédaction d'un dossier sur le réseau militaire (E. Fierz & Ph. Barman)
- Analyse et préparation du cahier des charges du fontainier

Voici les tâches principales qui ont été exécutées durant ce deuxième semestre 2024 dans le cadre du traitement des déchets :

- Analyse des incivilités
- Changement des containers à PET et renforcement de l'information
- Suivi de Gastrovert
- Suivi des tonnages annuels

Après une rétrospective de fin de législature, Catherine Buchet-Bulliard remercie ses commissions pour le travail accompli et pour leur agréable collaboration tout au long de la législature.

### Construction – aménagement du territoire – économie publique / Florian Monnay

Cette année, comme toutes les autres, de nombreux dossiers de construction ont été traités.

Un aspect également important de ce dicastère pendant cette législature et tout particulièrement cette dernière année, a été le nouveau règlement des constructions et des plans de zones. Celui-ci a pu être transmis au canton la semaine dernière pour analyse et préavis. Le canton transmettra les éventuelles corrections à effectuer au futur conseil, puis une fois le règlement validé par le canton, celui-ci devra être publié pour mise à l'enquête.

### Enseignement et formation et SLCT – santé et prévoyance sociale / Gabrielle Rey

Gabrielle Rey remercie ses commissions pour le travail accompli ainsi que ses collègues du conseil pour l'excellente collaboration.

Mme Rey renvoie l'assemblée au dernier numéro du Véross'info s'agissant des travaux effectués dans le bâtiment scolaire ces derniers mois. En plus des travaux listés dans le Véross'info, plusieurs travaux d'urgence ont dû être entrepris suite à des dégâts d'eau, notamment dans le local du cartel des sociétés. Un montant d'un peu plus de CHF 2'000.- a été versé à la Commune par le Club des Cents suite à sa dissolution. Ce montant a été attribué aux sociétés dans le cadre de la rénovation de ce local. D'autre part, les travaux relatifs au concept de protection incendie du bâtiment scolaire touchent à leur fin. Celle-ci est prévue pour fin février 2025.

Du côté de la SLCT, Mme Rey a assisté à diverses séances et assemblées. 2 nonagénaires ont été fêtés sur la Commune et 2 distinctions professionnelles ont été remises. Le Pass'sénior et le Noël des aînés organisés par la commission sont toujours de grands succès.

### Travaux publics et sécurité publique / Fabienne Robert-Nicoud

Concernant les travaux publics, alors qu'en 2023, l'accent avait été mis sur les routes du village, en 2024 la commission des travaux publics a essentiellement œuvré pour les routes forestières avec notamment les travaux suivants :

- Entretien de retard (élagage)

- Piquetage des renvois d'eau bouchés depuis longtemps Pésaires – Chalabagne et Coloyé
- La Biolle : réfection d'une partie de la route et curage des aqueducs sur la route de la Biolle
- Travaux de remise en état suite aux intempéries 2023 pour la suite du Fahy ainsi que pour la route de la Satchia

Les travaux effectués sur les routes communales et cantonales sont les suivants :

- Barrière et trottoir sur la route de l'Ecole au niveau du chemin des Murets
- Petit mur sur le haut de la route de la Doey (Zone 50 km/h)
- Abattage des mâts du terrain de foot de Chétillon (plus aux normes)
- Revêtement de la route des Giettes par le canton
- Entretien (balayeuse, curage, fauchage)
- Réfection des lampadaires en panne ou accidentés
- Réfection de divers regards ou bitumeux
- Demande de respecter la fauche le long des routes par les privés (arbres à tailler, etc)

Côté sécurité publique, un contrat a été signé pour l'entretien annuel des bornes hydrantes. Des réparations sur certaines borne sont en cours.

D'autre part une deuxième session de cours 1ers secours BLS AED a été organisé en novembre.

Fabienne Robert-Nicoud, qui a pris ces dicastères en cours de législature en novembre 2022, remercie chaleureusement chacun de ses commissaires pour leur engagement, leur dévouement et leur disponibilité. Elle remercie également la population pour les divers partages d'idées, informations et conseils. Elle remercie encore le comité « Ensemble pour Vérossaz » d'avoir œuvré pour trouver un nouveau conseil. Elle remercie enfin l'administration et ses collègues conseillers pour l'excellente collaboration.

## 9. Divers

Une question est posée quant à l'éclairage retiré à Chétillon. Est-il prévu de remettre un éclairage sur le parking ? Fabienne Robert-Nicoud précise que les mâts ont été retirés car l'éclairage installé ne répondait plus aux normes. Les mettre aux normes représentaient un coût trop important pour un terrain qui n'est plus utilisé. La question de l'éclairage du parking n'a en effet pas été étudiée. Le raccordement électrique a été conservé pour un éventuel rééquipement si besoin. La question pourrait donc en effet être étudiée à l'avenir.

A l'issue de cette assemblée les membres du conseil communal remercient et félicitent la Présidente, Muriel Favre, pour les 3 législatures durant lesquelles elle a brillamment assumé le rôle de Présidente de Commune, après avoir œuvré 2 ans en tant que conseillère.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente lève l'assemblée à 20h30.

### POUR L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE

Le Président

La Secrétaire

Gilles Donadello

Sylviane Megaro

Ce procès-verbal doit être validé par l'Assemblée primaire.